

# GRILLE-HORAIRE de la 1<sup>ère</sup> année COMMUNE « 1C »

Nom et prénom de l'élève : .....

Classe fréquentée durant la présente année scolaire : ..... Langue moderne : .....

---

## I. FORMATION COMMUNE

Education Physique	3 H
Etude du Milieu	4 H
Français	6 H
Sciences	3 H
Langue moderne : Néerlandais ou Anglais	4 H
Mathématique	4 H
Religion Catholique	2 H
Education Artistique ( Musique )	1 H
Education par la technologie	1 H

## II. ACTIVITES AU CHOIX DE L'ETABLISSEMENT

Latin	2 H
Activité à choisir par l'élève ( feuille ci-jointe )	2 H
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>32 H</b>

**Remédiation possible en Français, Langues, Mathématique**

*P.S. : cette grille est susceptible d'être modifiée en fonction de nouvelles directives ministérielles.*

Date :

Signature des Parents :

# LISTE DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

## Art culinaire

Cette activité a pour objectif de familiariser l'élève à la pratique de la cuisine familiale et à l'utilisation du matériel courant.

Il initiera l'adolescent à l'utilisation d'un cahier de recettes simples.

## Atelier d'expression et de communication

Cette activité favorisera la prise de parole en public et la communication par le geste et l'image.

## Travaux dirigés en mathématique

Cette activité utilisera les tablettes numériques pour des recherches mathématiques et des jeux de logique

## Informatique

Cette activité permettra aux élèves une utilisation correcte du système d'exploitation et du clavier (si possible à 10 doigts).

Elle permettra à chacun l'apprentissage d'une recherche intelligente sur internet.

## Sports

Cette activité permettra aux élèves recelant de bonnes dispositions sportives de les développer dans le cadre d'un programme intégré à leur formation.

Signature : .....

---

### **Remarques :**

- 1) Les activités complémentaires proposées ici sont probablement celles qui seront organisées l'an prochain. Néanmoins, nous sommes toujours soumis aux changements que des textes légaux pourraient nous imposer. Dans ce cas, nous ne manquerions pas de vous en avvertir.
- 2) Les inscriptions dans les groupes seront prises en compte par ordre de date d'inscription. Quand un groupe sera complet, quand l'école ne saura plus satisfaire le premier choix, automatiquement, l'élève sera versé(e) dans un groupe correspondant à son second choix.
- 3) L'inscription dans une activité est valable pour l'année entière. En aucun cas, un changement d'activité en cours d'année ne sera accepté.